



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Mesdames, messieurs les
Présidents des EPCI,
membres du SMOP**

Entrechaux, le 21 novembre 2022

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 28 novembre 2022 à 16h

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Décision du Bureau

1. Projet de décision B-2022-05 : choix du prestataire pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la préparation du PAPI complet de l'Ouvèze Provençale

Questions diverses

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE